

COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE EN LIGNE
« La coopération décentralisée, une clé de développement »

Mercredi 23 Février 2022

15 :00 – 17 :00

Organisé par
La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes
en partenariat avec
L'Ambassade de France en Tunisie
Cités Unies France

Près de 54 participant.e.s ont participé à la rencontre en ligne

15h : Ouverture de la conférence en ligne

Modératrice :

Madame Soumaya ELOUAER, chargée de la coopération internationale au sein de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT)

Intervenant.e.s :

Madame Basma MAATOUG, Vice-Présidente de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes et Maire de Nabeul

Madame la Vice-Présidente de la FNCT salue et remercie les participants. Elle souligne d'abord l'importance de **l'achèvement du processus de la décentralisation** en Tunisie. Elle formule ensuite le souhait d'activer **plus** et **mieux** la coopération décentralisée au service de l'intérêt des populations locales. La FNCT joue un rôle crucial de facilitation, d'accompagnement et de suivi des coopérations internationales décentralisées, étant un vis-à-vis direct des partenaires nationaux et internationaux et le représentant légal des communes tunisiennes. Enfin, Madame la Maire invite à la mobilisation de tous les acteurs concernés pour que des projets innovants se mettent en place.

Madame Afef ZEDDINI de l'Ambassade de Tunisie en France, Ministre Plénipotentiaire, Cheffe du Service Economique et Commercial

Madame la Ministre Plénipotentiaire, Cheffe du Service Economique et Commercial de l'Ambassade de Tunisie en France salue les participants et remercie la Fédération pour l'organisation de ce webinaire. Elle formule le souhait de **développer davantage cet axe fort important de coopération décentralisée**. La coopération décentralisée offre l'opportunité de penser global et d'agir local. Elle met l'accent sur le **développement régional économique** comme action prioritaire de la coopération décentralisée. Elle recommande d'aller plus vers **des actions structurantes** plus que des actions ponctuelles pour asseoir et accompagner de vrais partenariats. Une prise de conscience de l'importance de la coopération décentralisée entre nos deux pays s'impose. Madame ZEDDINI souligne le rôle de coordination, de suivi, de facilitation et de jonction que joue l'Ambassade de Tunisie en France avec la partie française et l'administration en Tunisie pour la bonne marche des projets et l'accélération de leur exécution.

Monsieur Hubet TARDY-JOUBERT de l'Ambassade de France en Tunisie, Directeur de l'Institut Français en Tunisie

Monsieur le Directeur de l'Institut Français en Tunisie salue les participants et rappelle le sens d'engagement de la France au côté de la Tunisie en matière de coopération décentralisée. La réussite de la décentralisation en Tunisie est une priorité de la France dans sa coopération avec la Tunisie. C'est la garantie d'une véritable consolidation démocratique. La France accompagne ce processus depuis son déclenchement à travers **un programme d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale**. Elle a élaboré l'ensemble des termes de références, des textes, décrets et lois d'application du code des collectivités locales et sa traduction en français. Elle a également appuyé la rédaction de **7 décrets liés à la finance locale**. La France a aussi organisé avec la FNCT **6 Lab'Baladiya** (laboratoires municipaux)¹.

L'engagement de la France continue à travers le fonds annuel franco-tunisien de plus de 150 milles euros spécifique au développement de la coopération décentralisée porté en étroite collaboration avec **le ministère de l'intérieur** tunisien ainsi que la **FNCT**. Un fonds qui a parmi la mise en œuvre de projets fructueux et de réussites. D'autres fonds sont mis à la disposition de la coopération décentralisée (la **FICOL** à titre d'exemple de l'AFD). Monsieur le Directeur exprime son souhait de saisir ces opportunités concrètes de la part du plus grand nombre de collectivités territoriales françaises et tunisiennes afin de multiplier les échanges de coopérations et d'amitiés

¹ Des ateliers de rencontres entres élu.e.s municipaux.les tunisien.ne.s et français.e.s.

entre les deux pays. Enfin le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France (M. Lionel Briand, Conseiller Adjoint et Mme Manon Jacquemin, chargée de mission) et Mme Soumaya Elouaer de la FNCT sont à votre disposition pour faciliter ces rapprochements **avant le 22 avril 2022** date de clôture des candidatures au fonds de la coopération décentralisée.

Monsieur Adda BEKKOUCHE, Président du Groupe-pays Tunisie à Cités Unies France

Monsieur le Président remercie les organisateurs et les participants. Le groupe-pays Tunisie à Cités Unies France est un groupe très dynamique. Durant l'année 2021, malgré la pandémie, le groupe continue ses activités et enchaîne ses rencontres multiples avec les acteurs concernés par le développement des coopérations décentralisées. **14 collectivités territoriales françaises** faisant partie de ce groupe participent activement à la coopération décentralisée avec la Tunisie. CUF a établi **un répertoire de la coopération décentralisée** qui a été publié sur leur site web². Le sens de la coopération décentralisée que nous souhaitons développer est d'assoir la décentralisation. L'avenir ne peut pas se faire sans les collectivités locales. Enfin, Monsieur le Président formule le vœu pour que cette coopération entre nos deux pays se développe en croisant les efforts de toute partie prenante.

15.20-15.35 : Introduction au thème

Monsieur Mohamed El MENSI, Maire de Testour

Monsieur le Maire remercie tout le monde et salue l'initiative d'organiser ce webinaire qui peut **éclairer d'autres candidats**. Il présente la Ville de Testour riche en histoire et en patrimoine qui a besoin d'un modèle de développement particulier. Il souligne le rôle des **Lab'Baladiya** mis en place par la FNCT et l'Ambassade de France en Tunisie comme outil d'**apprentissage** et de **sensibilisation** à la gouvernance locale. Testour a remédié aux manquements de ses moyens financiers à travers une coopération décentralisée autour de la mise en place **d'un centre de traitement de déchets**, de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et de développement durable avec **la Mairie de Lescar**. Monsieur le Maire a réussi à tisser des liens avec la commune de Lescar via une association de communes françaises. Testour et Lescar ont constitué ensemble un dossier et signé une convention de partenariat. **Ce partenariat**

² <https://cites-unies-france.org/Parution-du-Repertoire-des-partenariats-de-cooperation-decentralisee-franco>

s'est élargi pour attirer d'autres partenaires du côté français (Agglomération de Pau Pyrénées, le Département des Pyrénées-Atlantiques et la Région de Bretagne). Le ministère des affaires étrangères tunisien, le ministère des affaires locales et de l'environnement à l'époque, les autorités régionales concernées et l'Ambassade de France en Tunisie ont fortement soutenu cette coopération. La Commune de Testour a eu aussi recours à **des compétences nationales**³ dans la mise en œuvre du projet de la coopération. Malgré le ralentissement dû au covid, la coopération n'a pas cessé d'évoluer. L'engagement et la transparence du **comité de pilotage et de gestion de la coopération** à travers l'implication de ses membres et leurs réunions fréquentes ont largement contribué à la réussite de cette coopération et de sa pérennisation.

15.35-15.55 : Table ronde sur les coopérations décentralisées franco-tunisiennes déjà existantes : clés de réussites et pistes de relance

Monsieur Jalel Eddine BEREHIMA, Maire de Ras Jebel

Monsieur le Maire salue tout le monde et remercie particulièrement Monsieur Adda BEKKOUCHE, Adjoint au Maire de **Colombes** et partenaire de Ras Jebel, depuis 2021, dans la coopération décentralisée entre les deux collectivités territoriales qui a donné naissance à un projet-type autour de **l'implantation de 700 bigaradiers** dans l'esprit des objectifs de développement durable et dans l'optique de faire de **Ras Jebel un producteur de huiles essentielles**. Le comité de pilotage mixte contribue dans l'avancement de la mise en œuvre de ce projet de coopération.

Précédemment, Ras Jebel a aussi présenté un premier projet d'installation de luminaires d'éclairage public soutenu par **le Fonds d'études et d'Aide au Secteur Privé (FASEP)**⁴ dans le cadre de la coopération décentralisée. Monsieur BEREHIMA invite tous les Maires à avoir cet esprit de collaboration internationale. Monsieur le Maire estime que **le nombre des membres**⁵ **du Groupe-pays Tunisie** à Cités Unies France d'une part, et que **le budget consacré à la coopération décentralisée** avec la Tunisie d'autre part, sont **insuffisants**. La réalisation effective de la coopération internationale décentralisée exige **une révision vers une utilisation plus facile** de ces budgets de coopération internationale et du **FICOL**. **Le financement plafonné à 50%** pour le Fonds franco-tunisien 2022 de la coopération décentralisée et de à **70%** pour la FICOL **bloque la coopération**. Ni les collectivités territoriales françaises ni les tunisiennes sont en mesure de couvrir le reste du montant.

³ Monsieur Nadhir HAMADA, ancien Ministre de l'environnement et du développement durable en Tunisie.

⁴ Un projet qui a coûté 700 milles euros couverts par le FASEP.

⁵ 14 collectivités territoriales.

Enfin, Monsieur le Maire recommande de créer **une structure plus large au niveau de la FNCT** constituée de spécialistes (ingénieurs/architectes/économistes, etc.) pour accompagner les communes tunisiennes dans l'étude et le montage des projets de coopération décentralisée. Cette structure est aussi nécessaire du côté français pour accompagner techniquement les CTF également.

Monsieur Alain CARRAL, Adjoint au Maire de Ramonville

Monsieur l'Adjoint au Maire de Ramonville salue les participants et souligne l'historique et l'ouverture de Ramonville en matière de coopération décentralisée sur l'Afrique avec le Mali, le Bénin et la Tunisie. Les CTF qui font des coopérations décentralisées s'appuient sur **la loi Oudin-Santini⁶** qui **restreint les domaines de coopération** à ce qui est **eau et assainissement**. Pour aller sur d'autres sujets de coopération, les CTF ne peuvent pas bénéficier d'aide de la part des instances qui permettent d'augmenter les budgets pour aller plus loin.

Monsieur l'Adjoint au Maire estime qu'il est essentiel de **sensibiliser** les Maires Français sur **l'action extérieure des communes** et **l'existence d'un cadre juridique dédié à la coopération décentralisée** tel que la loi « Oudin-Santini » précitée ou la loi « Pintat »⁷ lors des assemblées générales de **l'Association des Maires de France**.

En ce qui concerne la coopération avec Melloulèche, la coopération porte sur **l'eau et l'assainissement, l'adduction d'eau potable, sanitaires dans les écoles, des sanitaires sur les espaces publics, 97%** d'alimentation en eau dans les maisons dans la commune de Melloulèche et ils ont reconduit une convention dans l'espoir d'atteindre une couverture en eau de **100%** malgré les difficultés.

Ramonville et Melloulèche travaillent aussi sur d'autres projets avec le soutien du MAE sur la **méthanisation** avec une association française d'ingénieurs et un ingénieur tunisien de Melloulèche. Ils souhaitent postuler ensemble pour l'appel à candidature du fonds franco-tunisien de la coopération décentralisée 2022. Les partenaires travaillent aussi sur un projet de la mise en place des **unités de lagunage** qui vont elles-mêmes générer d'autres projets. Et ce avec un **appui scientifique académique des universités** issues des deux pays. Enfin, **un échange de jeunes internationaux** et en réciprocité (étudiants et/ou des employés communaux) dans le cadre de formation, est aussi envisageable.

⁶ Texte de loi disponible en ligne via le lien suivant : <https://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/ta/ta0375.pdf>

⁷ Une loi qui permet de travailler sur des projets de coopération décentralisée qui porte sur l'électricité et le gaz.

15.55-16.15 : Table ronde sur les axes de coopération et les instruments de financement

(Thématiques /sous thématiques/sous sous thématiques couvertes par le fonds Franco-Tunisien 2022 de soutien à la coopération décentralisée et le mode d'emploi des appels à projets 2022 ainsi que les autres mécanismes de financement possibles (FICOL).)

Madame Anne-Marie REINGOLD, chargée de mission Méditerranée, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Madame la représentante de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères remercie grandement les organisateurs du webinaire et tou.te.s les intervenant.e.s et souligne l'importance de cette rencontre pour l'organisation et la redirection des appels à projets au niveau du MAE. Elle souligne que le fonds d'appui à la Tunisie remonte à 2012 suite à la demande du ministère tunisien et de l'Ambassade de France en Tunisie. Elle estime que la coopération décentralisée peut accompagner la décentralisation. C'est à la fois la reconnaissance des collectivités locales comme une composante du pouvoir public et aussi, un moyen de transfert de compétences, et aussi le renforcement des ressources humaines au sein des collectivités locales et des opportunités de financement.

L'appel à projet vient d'être relancé sur **quatre grandes thématiques** à savoir **l'aménagement du territoire** (exemple : la gestion des espaces ruraux) **l'environnement** (exemple : la protection du littoral) **le patrimoine et la culture, la gestion de la crise sanitaire.**

Elle souligne que sur les trois dernières années, le MAE a apporté un co-financement à la hauteur de **319 800 euros sur 15 projets** et formule le souhait d'avoir autant de projets voire plus durant les années à venir. Elle confirme que le co-financement n'englobe pas l'investissement matériel, il ne concerne que le renforcement des capacités et l'appui technique. Le co-financement que l'APP apportent est à hauteur de **50%** de l'enveloppe.

Le ministère de l'intérieur tunisien, la FNCT et le CUF assistent les candidats et font partie du comité de sélection des projets. Pour aider les Collectivités locales françaises et tunisiennes, le MAE a mis en place au sein de la DAECT un nouvel instrument qui s'appelle **EXPE-CT. Il s'agit d'une labélisation** des CTF en fonction de leurs domaines d'expertise. Cela pourrait faciliter le rapprochement entre les communes des deux pays en fonction des besoins de la partie tunisienne et d'aller plus loin pour nouer des coopérations décentralisées que le MAE appuie.

Monsieur Bertrand FICINI, Directeur Adjoint de l'Agence Française de Développement en Tunisie

Monsieur le Directeur Adjoint de l'Agence Française de Développement en Tunisie salue tou.te.s les intervenant.e.s et remercie la FNCT pour l'organisation de ce webinaire. L'AFD est un partenaire technique et financier important de la Tunisie. Il souligne le rôle d'accompagnement qu'a joué l'agence face aux enjeux de l'urbanisation très rapide. Il a exposé rapidement les domaines d'intervention dans le développement des territoires, la création d'emplois et l'insertion professionnelle. Au niveau local, l'AFD a assuré une intervention historique de réhabilitation de quartiers précaires et d'assainissement⁸. Un financement des projets communaux dans le cadre des coopérations décentralisées est couvert par la **Facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL)** :

Un instrument qui s'adresse aux CTF pour une durée de **3 ans**. Les axes portent sur plusieurs thématiques comme la santé, l'éducation, la formation, les enjeux du développement local, la modernisation et la numérisation ainsi que les questions climatiques, etc. En ce qui concerne le financement, **200 000 à 1 500 000€** représentant maximum **70%** du coût du projet seront mis à la disposition des projets. Minimum **30%** du financement du projet apporté par les collectivités (collectivité française et la collectivité partenaire) et leurs partenaires éventuels impliqués dans le projet.

L'AFD compte aujourd'hui **seulement deux projets financés par la FICOL** : La Seine-Maritime avec le Kef et Région Normandie avec Médenine. Selon Monsieur FICINI, la partie tunisienne est appelée à inciter ses partenaires français et les inviter à opter pour des **projets plus ambitieux** pour candidater ensemble et bénéficier de la FICOL dans le cadre de leurs coopérations décentralisées.

Session débat

Modératrice : *Madame Mouna MATHARI, Directrice Relations aux adhérents au sein de la FNCT*

- Monsieur Adda BEKKOUCHE, Président du Groupe-pays Tunisie à Cités Unies France, met l'accent sur **les difficultés financières que rencontrent les CTF** qui manifestent un obstacle devant la mobilisation dans l'action extérieure. Il ajoute qu'il est essentiel d'engager d'autres acteurs français capables de mobiliser les CLF en plus du rôle du CUF. Il invite le MAE à penser aux fonds qui permettent un investissement matériel plus adaptés aux besoins d'un pays à revenu intermédiaire comme la Tunisie.

⁸ 1000 quartiers, 3 milles habitants impactés, ministère de l'équipement, ARRU. 5 Programmes d'Assainissement Quartiers Populaires (PNAQP) + Extensions.

- Monsieur Mohamed MAKNI, Adjoint au Maire d'Echirolles souligne les actions humanitaires de sa commune avec Enfidha, des échanges entre Saint-Martin-d'Hères, Menzel Jemil et Menzel Abderrahmane. Il évoque aussi le jumelage entre les Villes de Sfax et de Grenoble ainsi que la société civile. Il exprime sa volonté de **faciliter le contact avec les 48 communes du Métropole précitées**.
- Madame Imen HAJ AMOR, Maire de Melloulèche, souligne la convention entre sa commune et Ramonville, son historique, son état d'avancement ainsi que les pistes de sa relance et de son élargissement. Elle remercie l'association française **HAMAP** pour son soutien à la coopération décentralisée entre les deux communes.
- Monsieur Bertrand FICCINI, Directeur Adjoint de l'AFD, en rebondissant sur ce qu'a dit Monsieur BEKKOUCHE, confirme que la FICOL couvre effectivement des projets d'investissements conduits par les communes et c'est justement là où réside **la complémentarité** de cet instrument avec le fonds d'appui à la coopération décentralisée du MAE.
- Monsieur Saïd REZEG, conseiller municipal à la Ville de Meaux, délégué au NPNRU exprime sa volonté d'aider la Tunisie.
- Madame Anne-Marie REINGOLD, chargée de mission Méditerranée au sein de la DAECT du MAE confirme que l'objectif principal du Fonds d'appui est de faire bénéficier les communes d'un transfert de compétences d'abord pour préparer à un vrai projet d'investissement ultérieurement avec la FICOL.
- Monsieur Jalel Eddine BEREHIMA, Maire de Ras Jebel, voit qu'il est essentiel de revoir le mode d'emploi du fonds du MAE ainsi que tout le processus à cause des **blocages multiples**.
- Monsieur Lionel Briand, Directeur Adjoint de l'Institut français de Tunisie, en réponse à la question de l'insuffisance budgétaire du fonds d'appui à la coopération décentralisée soulevé par Monsieur le Maire de Ras Jebel, souligne **l'incapacité d'absorber le montant annuel consacré par le MAE faute de projets soumis**. Il rebondit sur l'intérêt de la complémentarité entre le fonds de la MAE et la FICOL.
- Monsieur Abdellatif HAMMOUDA, Maire d'Enfidha, Président de la commission des énergies renouvelables au sein de la FNCT lance un appel à manifestation d'intérêt et d'échange d'expériences sur l'éclairage public et les énergies renouvelables
- Monsieur Alain CARRAL, Adjoint au Maire de Ramonville, soulève la nécessité d'une réflexion autour des projets générateurs d'emploi (des projets mixtes entre les communes et le secteur privé). Il termine avec la nécessité de mettre en place **des évaluations** sur les effets des projets assainissements issus de coopérations décentralisées sur la **santé** des habitants locaux.

Enfin, pour visualiser le webinaire vous pouvez aller sur la page Facebook de la Fédération Nationale des communes tunisiennes via ce lien :
<https://www.facebook.com/FNCT02/videos/330083035824983>

Personnes contact :

- Monsieur Lionel Briand, Directeur Adjoint de l'Institut Français de Tunisie, Ambassade de France en Tunisie : lionel.briand@institutfrancais-tunisie.com
- Madame Manon Jacquemin, Chargée de mission coopération – gouvernance, Institut Français de Tunisie, Ambassade de France en Tunisie : manon.jacquemin@institutfrancais-tunisie.com
- Madame Soumaya Elouaer, Chargée de la coopération internationale au sein de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes : s.elouaer@fnct.org.tn